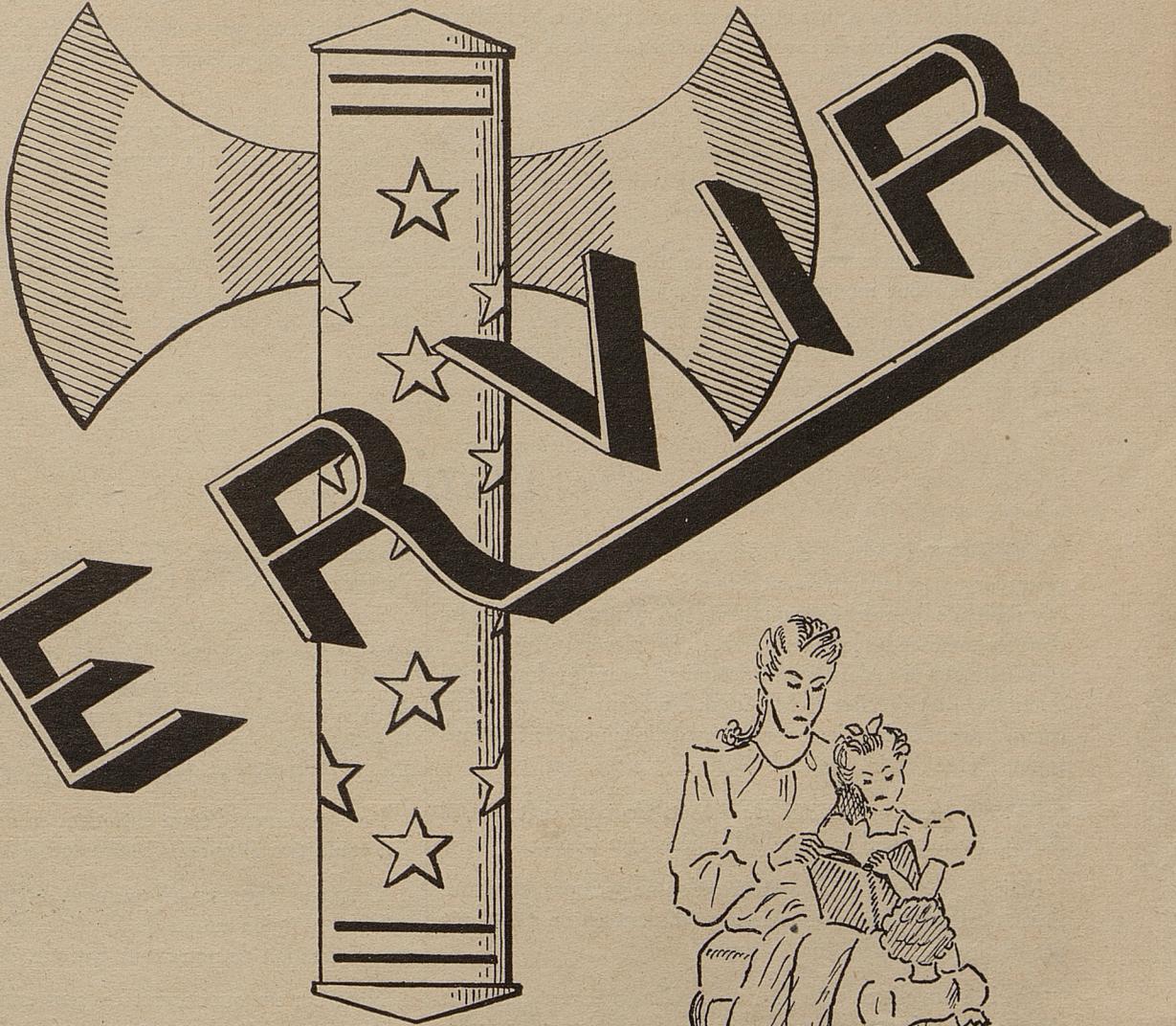


N° 6

Entré le 4.2.43
N° 4698
Classement



**BULLETIN MENSUEL
DU STALAG IV G**

L'P 1090 Rio

MOUVEMENT PÉTAÏN

En février 1942 nous avons créé le Mouvement Pétain IV G. Quelques camarades s'étaient donnés pour tâche de vous faire connaître l'œuvre de notre Chef le Maréchal, notamment par des articles dans «Servir».

Ces articles trop courts et trop rares ne pouvaient satisfaire votre besoin légitime de savoir. L'expérience nous a fait sentir que ce n'était pas suffisant.

Pour que tous nous ayons une union de vues et de pensées, il était nécessaire qu'un contact soit pris avec le plus grand nombre possible de nos camarades, tel avait été toujours notre désir.

Diverses circonstances ne nous l'avaient pas permis, les mois écoulés nous ont montré que des conversations directes, en camarades, sur les raisons de l'action entreprise par le Mouvement Pétain était désirable pour mettre tous les prisonniers derrière le Maréchal.

Ma tâche d'homme de confiance, qui est pour vous d'abord d'ordre matériel ne me permettait pas d'assurer cette mission; aussi ai-je été heureux d'obtenir l'autorisation pour un de mes camarades de visiter les Kommandos. J'ai désigné comme délégué général du Mouvement notre camarade Favret qui sous mon autorité et avec son sens aigu des réalités de l'heure assure la vie de notre Mouvement organisé maintenant sur les nouvelles bases.

C'est à ce titre que beaucoup d'entre vous ont pu faire sa connaissance lors de la tournée de cinéma qu'il a accompagnée récemment.

Je souhaite que les circonstances rendent ces contacts aussi fréquents que possible, persuadé qu'il en sortira pour le Mouvement une activité plus grande et pour le Maréchal l'appui nécessaire de toutes nos forces.

J. GRIMAUD
Homme de Confiance.

Mais...

Délégué par l'Homme de Confiance du Stalag, J. Grimaud, pour réorganiser le Mouvement Pétain, je viens d'avoir l'heureuse possibilité de bavarder avec un très grand nombre de camarades dans les kommandos les plus divers. Et j'ai recueilli l'impression très nette que la majorité des prisonniers - sauf quelques irréductibles - est derrière le Maréchal. Beaucoup disent: «Nous sommes avec Pétain et ils le sont. Bravo! Certains disent: «Nous sommes avec Pétain, *mais*...» Mais, il y a un *mais*...

Le voilà bien ce *mais* qui gâche tout. Ce *mais*, si fuyant, si réticent parfois qu'il rend nulle l'adhésion au Chef.

Mais... il y a tel collaborateur qu'on ne peut pas admettre; mais... il y a tel acte gouvernemental dont on ne s'explique pas la raison, dont le sens échappe.

Ainsi se ramolît ce «ciment» que le Maréchal veut que nous soyons nous, prisonniers, pour l'édification de la France Nouvelle.

Au Mouvement Pétain nous voulons lutter contre ces réticences, cet effritement. Au nom de l'Homme de Confiance, j'ai toujours insisté dans cette tournée d'organisation sur cette nécessité: nous devons avancer ensemble, groupés, sincèrement unis, dans le sens qu'indique le Chef.

Car ce Chef mérite notre confiance par son passé irréprochable, par son présent où il lutte pied à pied contre les difficultés de tous ordres, «se tenant debout sous l'orage», par l'avenir qu'il nous prépare et qui sera, si nous le suivons, celui d'une France plus belle, plus noble, plus heureuse.

Au Mouvement Pétain, nous voulons donc réaliser notre union totale, sans réticence autour du Chef, parce que nous avons confiance en lui, une confiance absolue et que le doute jamais n'effleure notre pensée, parce que nous ne pouvons admettre qu'il prenne une seule décision contraire aux intérêts de la France.

Il n'est pas logique de dire: «J'ai confiance dans le Maréchal, mais...» Mais quoi? «Mais... j'ai encore plus confiance en moi...» Allons donc! Disons plutôt: «J'ai confiance dans le

Maréchal.» C'est tout. «J'ai confiance, alors je crois ce qu'il dit, j'admets ce qu'il fait.» C'est simple, pourquoi non?

Le Maréchal est un homme de devoir et d'honneur en qui tout est loyauté et netteté. Tout ce qu'il dit, et tout ce qu'il fait est donc loyal et net; il ne parle et n'agit que selon son devoir et dans l'honneur. Cela est vrai, croyons-le, même si nous ne le voyons pas, car le Maréchal ne peut agir que selon ce qu'il fut, ce qu'il était en Juin 1940 et ce qu'il demeure.

Le Mouvement Pétain entretient en nous cette conviction et j'ai voulu travailler dans ce sens au cours de mon voyage.

Cette confiance absolue que nous réclamons de nos camarades pour que l'union autour du Chef ne soit pas qu'un mot, est-ce une abdication de notre sens critique, de notre volonté?

Non. Car sur quoi exercer ce sens critique, nous qui, ici, ne savons à peu près rien; car sur quoi tendre notre volonté, nous qui sommes, isolés loin de la France. Appliquons plutôt notre intelligence à comprendre la pensée du Chef et notre volonté à vouloir ce qu'il veut.

Quelle profonde satisfaction de se dire: un homme existe sur qui je m'appuie: son intelligence connaît tous les problèmes que nous nous posons nous-mêmes; la sûreté de son jugement trouve la véritable solution des difficultés; son patriotisme éclairé est assez réaliste pour adapter sans crainte sa politique aux circonstances; son sens social est si développé qu'il a pu mettre sur pied une doctrine satisfaisant toutes les aspirations légitimes de la nation française, éprise de liberté et de justice sociale.

Je voudrais vous faire partager, mes chers camarades, cette foi totale dans le Chef; je voudrais ne plus retrouver bientôt sur les lèvres de certains d'entre vous ce *mais*... désastreux qui nous fait tant de mal. Ce *mais*... qui justifie toutes les immobilités et tous les égoïsmes, qui rend si difficile la tâche du Maréchal. Car il ne faut pas penser qu'il ne l'entend pas ce *mais*... Il l'entend, peut-être pas avec ses oreilles, mais sûrement avec son cœur. Et il en souffre. Il l'a dit.

Qui aura donc le courage de continuer à le faire souffrir et avec lui la France, en ne lui accordant qu'une demi-confiance. Personne, j'en suis sûr.

Plus d'hésitations, groupés autour de lui, remettons-nous en route, marchons d'un pas ferme, j'allais écrire dans l'enthousiasme. C'est à ranimer cette ferveur que nous entendons nous consacrer, si ridicule que cela puisse paraître à certains.

Aucun de nous n'a dépassé l'âge des enthousiasmes. On peut être jeune, même encore à quarante ans et la vie que nous menons, si dure soit-elle n'empêche pas nos cerveaux d'orienter leurs pensées vers des horizons, mêmes lointains.

La présence du Maréchal nous permet de regarder très loin dans l'avenir avec un immense espoir.

Georges FAVRET. 63.880

LE SALAIRE

Parmi les réalisations concrètes de la Charte du Travail, nous abordons aujourd'hui la plus importante, celle de la réglementation des salaires.

Ce sont les articles 54 à 58 de la loi qui règlent cette importante question. Désormais, non seulement les salaires ne seront plus fixés par le libre jeu de l'offre et de la demande mais, dans une certaine mesure même, ils échapperont aux conventions collectives.

Il y a là un ensemble de dispositions qui doivent mettre fin dans une large mesure à l'insécurité et à l'insuffisance de la rémunération qui caractérisaient la condition prolétarienne. Il y a donc là un moyen de faire disparaître, selon le vœu exprimé par le Maréchal à Saint-Etienne, cette condition elle-même, afin de créer la paix sociale.

Le salaire est en conséquence déterminé d'après les principes généraux ci-après :

1 - Un salaire minimum vital est perçu par tous les salariés exerçant leur activité normale. Il correspond à la rémunération de celui qui n'a ni charges de famille ni qualification professionnelle.

Il varie suivant les lieux d'emploi et le coût local de la vie.

2 - La rémunération professionnelle, complément au salaire minimum vital, qui correspond à la qualification professionnelle du bénéficiaire et varie suivant la profession et le lieu d'emploi.

3 - La rémunération des aptitudes personnelles et du rendement du travailleur, de la qualité de ses services, des conditions particulières d'exécution du travail.

4 - Les allocations ou suppléments de salaires pour charges familiales résultant, soit de la législation générale sur la famille, soit des dispositions prises par la profession.

Le supplément familial de salaire accordé par les professions peut se traduire par des avantages en nature.

Le salaire minimum vital fixé par le gouvernement est arrêté par région, département ou localité.

Les principes de détermination des salaires établis par la Charte ne constituent pas les seules modifications apportées au régime des salaires.

L'institution de la participation ouvrière aux bénéfices modifie l'esprit même du salaire; au salaire en argent s'ajoutent désormais pour constituer le revenu réel des salariés des avantages en nature que procure aux travailleurs le patrimoine corporatif commun.

Enfin la suppression des facteurs de lutte des classes, le développement de l'apprentissage et de l'enseignement technique, la stabilité plus grande d'une économie désormais organisée, font disparaître ou atténuent les causes de variation brusque et importante des salaires.

L'existence d'un patrimoine corporatif commun constitue un centre d'intérêts professionnels. Il donnera un corps à la famille professionnelle qui ne sera pas, grâce à lui, une simple entité juridique mais une véritable personne, propriétaire de biens qu'elle administre dans l'intérêt de ses membres.

L'ensemble de ces dispositions tend à assurer la justice dans les salaires, c'est-à-dire plus de stabilité dans la vie sociale, car le salaire commande la vie entière d'une masse immense d'individus qui n'ont pour vivre que leur travail.

Charles NOGUÈS. 74.896

SERVIR présente à ses lecteurs :

Un Grand Concours du Meilleur Conte

réservé aux Prisonniers de Guerre Français du Stalag

Règlement

Le sujet est libre (éviter tout sujet à tendance politique).

Le style peut être simple, non négligé.

Nous vous demandons surtout que le conte soit humain, qu'il révèle l'imagination et la sensibilité de son auteur.

Longueur: ne pas dépasser 120 lignes du format de ce journal.

Jury: Cinq camarades français de la Kommandantur.

Prix divers en livres de choix. Le ou les meilleurs contes paraîtront dans «*Servir*», ainsi que le classement.

Date du dépôt: Les contes devront être écrits lisiblement sur papier ordinaire, et adressés à l'Homme de Confiance du Stalag - Service du Journal - avant le 15 Janvier 1943.

Et maintenant, mes Chers Camarades, au travail, et Bonne Chance.

NOS KOMMANDOS

ESPRIT SOCIAL – ESPRIT D'ACTION

«Les Français doivent abandonner
l'esprit de revendication.»
Maréchal Pétain.

L'esprit social ne doit pas être confondu avec l'esprit de revendication. L'esprit social est celui que nous devons acquérir et développer. L'esprit de revendication est celui que nous devons perdre, ou tout au moins discipliner. L'esprit de revendication engendre des luttes et des haines. L'esprit social est constructif, compréhensif. Si chacun de nous dans son être intérieur s'efforce à acquérir cet esprit social un gros progrès se réalisera rapidement. L'entente se fera et nous verrons, entre nous tous Français, se dessiner un mouvement d'union d'autant plus fort qu'il aura sa base dans un même principe absolu: amour du prochain, respect de la personne et de ses biens.

De l'esprit social, nous devons rapprocher l'esprit d'action, cet esprit qui consiste à sortir de notre individualité, à entreprendre, ou à apporter joyeusement, et sans arrière-pensée de

profit, son aide à celui qui ose ou entreprend dans l'intérêt général. L'action est à la portée de tous, sans exception. Elle est le plus souvent facile et ne demande qu'un peu de volonté et d'effort. Chacun de nous a le droit d'agir suivant ses moyens, de s'élever à la hauteur de sa tâche. Et nous sommes grandement coupables envers la collectivité et envers nous-mêmes quand nous nous dérobon.

Laissons à d'autres les paroles, les longues discussions sur les théories ou les principes. Il est très difficile de développer les idées. Il est plus difficile encore de ne pas faire erreur. Par contre, on ne se trompe jamais en faisant le bien, en secourant des camarades.

Essayons d'agir, d'agir dans le sens social du mot en nous mettant entièrement dès aujourd'hui au service de nos camarades, et demain à celui du Pays. Donnons la pleine mesure de nos forces pour un seul but: Servir.

Claude MAITRE. 26.056

LE MOT DE CHACUN

Le Mot de l'Aumônier

LE ROSAIRE

Le Chapel était au Moyen Age une couronne de fleurs, offerte aux personnages de distinction, en signe de redevance. Il est devenu la couronne de métal précieux des rois et nobles seigneurs.

Du mot Chapel viennent les mots chapeau, et chapelet – (diminutif).

Le Chapelet est une chaînette fermée sur elle-même supportant cinq dizaines de grains, séparées l'une de l'autre par un grain plus gros. A cette chaînette fermée se rattache un bout de chaînette, portant trois grains au milieu de deux grains plus gros, et se terminant par un petit crucifix.

Sur le crucifix on récite le «Je crois en Dieu . . .»; sur chacun des gros grains, le «Notre Père . . .»; sur les petits, le «Je vous salue, Marie . . .». Après les 3 premiers «Je vous salue, Marie . . .», puis, après chacune des dizaines d'Ave, on dit: «Gloire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit . . .».

A LOURDES, la Sainte Vierge écoutait Bernadette lui dire les «Je vous salue, Marie . . .»; mais la Sainte Vierge prononçait avec Bernadette: «Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit . . .».

Le chapelet récité est donc une couronne offerte en hommage à la Vierge, souveraine du Ciel et des âmes, une couronne de 50 Ave, qui sont autant de roses, surmontée de 3 roses et de la Croix.

L'ensemble de 3 chapelets de roses forme le ROSAIRE.

Réciter le Rosaire, c'est faire à Dieu et à la Sainte Vierge une prière vocale, répétée, instante, persévérante, inlassable. C'est

en même temps une prière mentale, car nous méditons au cours de chaque dizaine, un des quinze mystères de la vie, la mort et la résurrection de Jésus, auxquels Marie a été intimement associée. (Voir «Prières du Prisonnier» page 178.)

15 Prisonniers qui s'associent peuvent, en disant chacun une dizaine d'Ave, réciter le Rosaire chaque jour. C'est le ROSAIRE VIVANT, pratiqué dans quelques Kommandos.

Que cette pratique se multiplie. Nous deviendrons ainsi plus vraiment chrétiens catholiques; nous nous assurerons la très puissante intercession de la Vierge «Maintenant et . . . à l'heure de notre mort».

André LOTTE. 38.440 – Aumônier.

Le Mot de la Mutuelle . . .

Bilan du premier trimestre

(Juin, Juillet, Août 1942)

RECETTES.	RM.	RM.
Cotisations d'adhérents	14.985,—	
Dons	737,70	
Total net des recettes	15.722,70	15.722,70
DÉPENSES.		
Indemnités décès	6.400,—	
Secours aux familles	2.900,—	
Frais de bureau	119,09	
Total net des dépenses	9.419,09	9.419,09
SOLDE CRÉDITEUR en caisse		6.303,61

I. DEMANDES DE SECOURS. Le délai d'enquête est environ de un mois et demi.

II. AFFICHÉS. Il a été adressé à chaque Kommando une ou plusieurs affiches de la Mutuelle dans le courant du mois d'août. Ces affiches doivent être apposées en permanence bien en vue. Chaque Kdo. doit être maintenant en possession d'une affiche et d'un exemplaire des statuts de la Mutuelle. L'Homme de Confiance doit les réclamer, s'ils ne lui sont pas parvenus.

III. ENVOI DES BORDEREAUX. Il est conseillé de faire expédier les bordereaux par lettre recommandée.

IV. REÇUS. Le Trésorier adresse régulièrement un reçu à chaque Homme de Confiance, dès réception de son bordereau mensuel. Si ledit reçu ne lui est pas parvenu dans le courant du mois, il doit en aviser le Trésorier en expédiant le bordereau suivant.

Une Rose parmi les Epines

«A ma femme, pour l'anniversaire de nos 18 ans de mariage.»

En ce jour où l'exil m'enserme de ses griffes,
Où mon cœur alourdi voudrait tant s'épancher,
Où je me sens chétif, veule comme une chiffre,
Dévoré d'une soif qu'on ne peut éteindre;

Quand je voudrais crier les projets que l'on trame;
Dévoiler les désirs brûlants, impétueux
Qui bouillonnent en moi; réaliser le drame
Dont l'homme intérieur est le théâtre houleux;

Alors que la douceur d'une chère présence
Pourrait seule calmer ma fièvre et mon tourment,
Que, ta main dans ma main, écoutant le silence,
Nous laisserions s'enfuir le fugitif moment;

Sans prononcer les mots qui déflorent les heures
Où l'âme entend une âme et répond à sa voix,
Sur ta lèvre muette et que ma lèvre effleure,
Je cueillerais l'aveu d'un amoureux émoi;

Si tu savais, chérie, et si j'osais te dire
Le prix de ton regard . . . et que je me sens jaloux
Des choses que tu vois, de l'air que tu respirez
De l'herbe que tu foules . . . et je suis ton époux.

Et je suis ton époux depuis dix-huit années,
Rêve envolé, furtif, sur l'aile des antans . . .
Tu souris? ma tendresse apparaît surannée?
Les automnes, vois-tu, ressemblent aux printemps.

N'as-tu pas contemplé de lilas solitaire
Hardiment fleuri dans le deuil du jardin,
Séduit par un soleil qui baise avec mystère
Les bosquets flamboyants de tons incarnadins?

Son parfum est plus pur, son sourire éphémère;
L'hiver le fanera sous les frimas cruels;
Que sa grâce adorable apparaît plus légère
Quand nous songeons, émus, à l'inégal duel!

Malgré le ridicule et malgré la distance,
Malgré les barbelés, mes cheveux blanchissants,
En cet anniversaire où notre résistance
S'amenuise et s'effrite aux combats incessants;

Je veux au vent du soir, à cette brise amie
Qui glisse avec langueur sur ton front apaisé
Confier le secret qui ravira ma mie;
Mais non . . . tu le connais . . . mieux vaut de fous baisers . . .

A. P. PEYRIAT. 24.934

Le Théâtre

Un dimanche radieux, du soleil et une salle pleine à rendre le caissier gracieux.

Guitry fait recette à Oschatz comme à Paris.

La troupe de Jean DACRE nous donne en effet une des premières comédies en trois actes de Sacha Guitry: «Mon Père avait raison».

Un de mes amis me disait un jour à l'issue d'une pièce de Sacha Guitry «interprétée et mise en scène par lui-même» que le théâtre de Guitry n'était possible qu'avec lui.

C'est une profonde erreur, demandez plutôt à nos camarades qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements à cette réalisation et à tous ceux qui y ont contribué.

Une pièce de Guitry ne se raconte pas, elle se voit.

Une femme qui abandonne son mari au 1^{er} acte, qui tente de revenir au second, vingt ans plus tard et de retrouver «sa place au foyer».

Un mari, Charles, très amoureux de sa femme qui devient un père affectueux comme une mère pour son fils de dix ans.

Un fils de dix ans, puis de trente, Maurice, que les leçons et la leçon de son père ont rendu exagérément méfiant à l'égard des femmes en général.

N'oublions pas Adolphe, le père de Charles qui nous a donné au 1^{er} acte le ton et l'esprit de la pièce.

Les femmes dans le théâtre de Guitry ne sont là que parce qu'on ne peut réellement rien faire sans elles, mais comme il les traite! Il y a les jeunes et les vieilles, et les jeunes: «c'est joli, très joli, bien sûr, mais quels petits chameaux!»

Et voilà la pièce de Guitry, enveloppez-la d'un dialogue étourdissant, léger, cynique, mais d'une verve endiablée, plein d'esprit avec par instants une pointe d'émotion, l'auteur s'est sûrement amusé quand il a écrit une telle pièce, vingt-trois ans plus tard, quand les comédiens de Jean DACRE l'ont recréée pour nous ils ont su nous donner l'illusion de l'improvisation, de la vie et ceci est tout à leur honneur comme à celui de l'auteur.

Que vous dire de l'interprétation, sinon tout le bien que l'on en pense?

Jean DACRE assumait la tâche écrasante pour un autre que lui d'être Charles, il l'a été avec un goût si sûr, avec un métier tel que nous n'avons pas regretté les créateurs du rôle puisque celui-ci fut tenu au 1^{er} acte par Sacha GUITRY et aux 2^e et 3^e par Lucien GUITRY.

Si au début du 1^{er} acte nous n'avons peut-être pas suffisamment senti son anxiété d'homme dont la conviction se fait, jour après jour, que sa femme se détache de lui. Il a été magnifique à partir de son monologue au téléphone, nuancé, humain, douloureux, amer, emporté, les répliques que sa femme lui donnait au téléphone nous les avons entendues avec lui.

Les 2^e et 3^e actes dans lesquels il paraît, animé de l'esprit de son père «son père avait raison» sont pleins de desinvolture et d'élégance.

CAYOTTE fut ADOLPHE, dangereux n'est-ce pas? Un rôle créé par Lucien GUITRY et écrit pour lui. CAYOTTE a su nous donner toute la mesure de son talent, cynique sans nous heurter, égoïste, léger, cultivant également le mensonge et le paradoxe, amoral, oui sans doute, mais quoi? nous ne sommes plus des petits garçons.

CAYOTTE pour en revenir à lui, dans un rôle difficile s'est affirmé une fois de plus et beaucoup de nos scènes françaises n'auraient pas à rougir de cet amateur.

MAURICE, c'est de LESTRADE que je parle, fut supérieur au 3^e acte, le second nous ayant donné l'impression qu'il restreignait exagérément sa nature. Au troisième acte et notamment dans sa difficile scène d'amour à LOULOU il sut recréer l'illusion et retrouver toute son aisance.

Je voudrais nommer et féliciter tout le monde, CORGUILLET dans le rôle de LOULOU, petite femme décidée, qui sait atteindre son bonheur en arrangeant en même temps celui de son futur beau-père, car, MAURICE épousera LOULOU, n'en doutons pas.

CAZIOT qui, en quelques jours, apprit le rôle de LAPOTRE facheusement alité et qui pour un début dans un rôle plein d'embuches sut être «cocotte» à souhait.

MARIE, mon bon camarade PIMET, désolée de voir son maître qui déménage, respectueuse et pourtant inquisitoriale, usant des droits que lui confèrent 30 ans passés au service de Monsieur.

HENRY JOHNSTON, notre BRUMMEL, l'homme le mieux habillé du théâtre, qui fut le docteur, ami de la famille, classant les gens bien portants dans la catégorie des futiles. Qu'il ne vienne plus me parler de son trac, son assurance et son calme donnent la mesure de son talent.

POISSONNIER qui s'est tiré à son honneur du rôle délicat de MAURICE à dix ans et PEYRIAT que je remplace ici – bien mal d'ailleurs – dans le rôle trop court d'ÉMILE, le valet de chambre.

A tous bravo! à JEAN DACRE en sa double qualité de principal interprète et de metteur en scène, débutant sans cesse de nouveaux acteurs, à PIERRE PETIT, le régisseur, à BOUCHAUD, le décorateur, pour ses meubles et sa galerie de tableaux, pour la cafetière de la tante.

Bravo aussi à l'Orchestre INGIGLIARDI, d'autres plus qualifiés que moi en ont parlé – qu'il me laisse lui dire que son ouverture du Barbier de Séville, le Bel Anneau d'ARGENT et la toujours belle Berceuse de JOCELYN ont été goûtés malgré un léger brouhaha.

Bravo à tous et à bientôt le prochain spectacle.

Intérim.

La Musique

Dans une salle de l'Hôtel du Lion d'Or, à Oschatz, me voici, le lundi 10 Août à un concert de musique de chambre. Pour la première fois, car je suis provincial, et fils de paysan, profane en la matière, si on peut parler de matière à propos de musique quand l'âme l'anime à un tel degré. –

J'étais prêt dans la mesure où on m'avait préparé. Une affiche blanche, sévère avait proposé en caractères élégants d'une encre bien noire, sans autre artifice que l'harmonieuse inégalité des lignes, une rencontre de noms prestigieux: L. BEETHOVEN, CORELLI, G. GOLTERMANN, P. E. BACH, F. SCHUBERT, F. CHOPIN, J. S. BACH, A. W. MOZART, R. SCHUMANN, J. BRAHMS, César FRANCK, H. WIENAWSKI, S. RACHMANINOFF, J. TURINA, ALBENIZ, GRANADOS, G. CASSADO, Claude DEBUSSY, Gabriel FAURE, Maurice RAVEL.

Les programmes disent dans l'ordre de l'exécution les titres des morceaux et leur auteur. Aucune autre explication: M. Louis INGIGLIARDI, grand animateur de la soirée, désire sans doute respecter la liberté d'un chacun, il se refuse à l'économie dirigée des appréciations.

L'audition dura deux heures et demie.

Ce fut une féerie.

Tout de suite j'étais émerveillé par la justesse des accords, la cadence des différents mouvements, qui emportait mon âme; j'étais ravi devant les trésors qui s'offraient, palpables, devant

les splendeurs de vie du Trio op. 1 No. 3 en ut mineur de L. BEETHOVEN.

A plusieurs reprises le violoncelle chante; tantôt grave, toujours ardent, d'autres fois violent, puis calme, donnant l'impression de plénitude comme une belle voix d'homme, il savait aussi se faire doux, aérien, angélique: tout ensemble lumière pour l'esprit, joie pour le cœur. Enfin, il donnait aux yeux et à tout l'être le plaisir de contempler de vives couleurs animées sous le chaud soleil de l'Espagne.

Le violon disait dans une calme sérénité l'Aria sur la corde G. de J. S. BACH; puis avec une technique parfaite sous laquelle on souhaiterait une âme qui se livre davantage le Menuet en Ré majeur de MOZART. Pourquoi gardait-il aussi trop par devers lui le feu intérieur qui devait l'animer quand il interpréta les magnificences de César FRANCK?

Le piano donna en traits incisifs la nette esquisse qu'est le Solfegiotto de P. E. BACH. Au lumineux impromptu de F. SCHUBERT, succéda cette ballade en sol mineur de F. CHOPIN qui me parut un aveu de joie contenue, fervente, incomparablement noble. Plus loin, le Prélude en Ut mineur de S. RACHMANINOFF est comme un portique aux colonnes d'or: éblouissant, prenant, empoignant, poignant, écrasant; je suis dompté, subjugué.

Que dire du trio de SCHUMANN qui couronnait la 1^{ère} partie du concert? C'était beau et chaud dans la fraîcheur du

soir, passionné et riche; le retour d'un certain accord me rendait sensibles à l'extrême ces vers de SAMAIN:

.....
«Toute rose au jardin s'incline lente et lasse
Et l'âme de SCHUMANN errante par l'espace
Semble dire une peine impossible à guérir.»
.....

Les valse de J. BRAHMS, coup sur coup, d'emblée sans qu'on ait même le temps de respirer traduisent les fluctuations d'une passion humaine toujours nouvelle, par leurs thèmes variés, par la cadence tantôt rapide, puis tumultueuse, tantôt brusquement suspendue pour des reprises fougueuses, vertigineuses. Mais on devine plutôt qu'on ne le voit, tant cela nous arrive comme tamisé par la douceur et le fondu du jeu des instruments. C'était en même temps quelque chose d'épuré, sans bavures.

La musique descriptive de J. TURINA fut plus accessible que les merveilleux mystères de la musique française moderne,

réservés comme une précieuse ambroisie par M. L. INGIARDI pour clore magnifiquement ce beau concert.

Le Quator 2^e mouvement de Cl. DEBUSSY m'apparut délié, dépouillé, complexe, abrupt comme un poème de MAL-LARME.

Je restais bouche-bée devant la magie de pourpre et de perles du nocturne en Ré bémol majeur de Gabriel FAURE.

Pour finir, le Quator de Maurice RAVEL évoquait une jeune ardeur, un enthousiasme contenu et qui pourtant jaillissait en une harmonie savamment audacieuse.

Tant de beauté nous avait délivrés, et cette évasion persistait, même après que nous avait repris la dure réalité barbelée.

Que dans ces balbutiements, les artistes veuillent bien trouver l'expression sans doute pleine de faux-sens et de contre-sens, maladroite mais sincère, de notre gratitude, et qu'ils y voient le désir de les entendre encore.

Un témoin.

Le Tournoi de Volley-Ball

Le mot sport a été trainé sur tant d'affiches qu'on risque d'avoir perdu son sens vrai: culture virile. La vie physique et sportive ne doit pas être considérée du point de vue spectaculaire et de son côté brutal, frustré. Dans la période dite de l'entre-deux-guerres les pouvoirs publics ne se sont pas suffisamment attachés au côté éducateur de la vie en plein air. L'entraînement au sport sert aussi à l'éducation morale, les exercices du corps demandent un pratiquant un effort de plus en plus soutenu, donc de la patience et de la volonté, ils aident dans une certaine mesure à acquérir le courage.

Les sports collectifs contribuent largement à lutter contre l'égoïsme, et aussi à avoir le sens le plus vif de la responsabilité personnelle, ils donnent une notion précise des devoirs envers la communauté; le sport devient ainsi une école de camaraderie, d'équité et de discipline. Si certains esprits pusillanimes craignent cet aspect sévère du sport, son côté réformateur, éducatif, qu'ils pensent avec Montherlant aux «vraies joies, qu'on ne cherche pas à couper en quatre, des joies sans nom, sans phrases qui sont seulement de l'effort, du vent ou du soleil».

En captivité nous goûtons pleinement ces joies saines, cette «joie qui élève» cette «joie qui rend fort». Nous n'avons pas à nous soucier de la galerie, et des rivalités de clochers et s'est heureux, il y a davantage de «franc-jeu», bien qu'il existe une certaine émulation entre les équipes qui peuvent se rencontrer; que ce soit en football ou en rugby, les équipiers y vont de bon cœur (n'est-ce pas Böhlen et Espenhain?).

Sur la suggestion de la Fédération Française de Volley-Ball, un tournoi a été organisé au Stalag, de nombreuses équipes y prirent part. Il est regrettable que le manque de terrains, de ballons et l'impossibilité de se déplacer en train aient réduit considérablement le nombre de ces engagements. La formule primitive du tournoi dut être également modifiée. Des matchs éliminatoires furent disputés par Kontroll-Offizier et les équipes championnes des districts furent désignées pour participer à la finale.

Grâce à la bienveillance de Monsieur le Colonel commandant le Stalag, les quatre équipes finalistes purent se rendre à Espenhain, le dimanche 20 Septembre, le déplacement nous fit songer

à ceux d'avant-guerre. Temps splendide, organisation impeccable, cette après-midi sportive se passa fort agréablement aussi bien pour les spectateurs que pour les joueurs.

Le Tournoi débuta vers 13 heures 30, après le tirage au sort qui eut lieu en présence des Autorités allemandes, Monsieur le Capitaine commandant le camp d'Espenhain et Monsieur le Sonderführer chargé des loisirs, et de l'homme de confiance du Stalag notre camarade Grimaud.

Espenhain et Oschatz se rencontrent pour la 1^{ère} 1/2 finale. Après un excellent début d'Espenhain, Oschatz s'accroche, rétablit la situation et grâce à sa cohésion, enlève la partie par le score de 12-15, 15-9, 15-3, 15-3 sur son adversaire désuni. Les deux équipes pratiquent le même jeu et sont de même force, mais l'esprit d'équipe l'emporte sur un team composé, de brillantes individualités, mais pas assez soudé. 2^{ème} 1/2 finale: En trois manches sèches, l'équipe du Kommando 342 a raison du Kommando Junckers du district de Leipzig-Ost. Le score de 15-9, 15-0, 15-11 reflète la supériorité du vainqueur.

Pour la place de 3^{ème}, l'équipe d'Espenhain n'eut également besoin que de trois manches pour battre Leipzig qui se défendit courageusement. Résultats: 15-9, 15-2, 15-12.

Enfin ce fut la finale, les pronostics étaient en faveur d'Oschatz, mais les joueurs de Grimma ne se laissèrent pas intimider, ils enlèvent nettement la première manche, et ne perdent que de peu la seconde, et si les troisième et quatrième sets sont perdus pour eux par un score assez lourd, ce n'est pas sans avoir disputé chaque balle avec acharnement.

L'équipe d'Oschatz, très homogène et brillamment commandée par l'abbé Lotte est ainsi champion du Stalag IVG par 9-15, 15-12, 15-3, 15-5. Excellent arbitrage qui permit d'exécuter un jeu spectaculaire.

Monsieur le Colonel commandant le Stalag avait généreusement accordé des prix, dont le premier une visite à Leipzig fut agréablement apprécié par les vainqueurs.

En définitive, belle journée de propagande pour le volley-ball et d'heureuse diversion pour les K.G.

Robert Le Bars. 34.555

Cher Camarade, Tu aimes ta Famille,

Tu désires aider celle de ton camarade,

Ta Femme, tes Enfants sont dans la gêne . . .

ADHÈRE

à la CAISSE DE SECOURS MUTUELS — Cotisation: 50 pfennigs par mois

DANS TON KOMMANDO

Lis l'affiche de la Mutuelle

Renseigne-toi auprès de ton Homme de Confiance.

Ne reste pas sceptique ou indifférent . . .

VOIS LES RÉSULTATS

En 3 mois d'existence:

les 50 pfennigs de chacun ont permis de verser:

128.000 f d'indemnités-décès

58.000 f de secours

soit **186.000 f aux familles éprouvées**
voilà où va l'argent.

Toi aussi, adhère à la mutuelle — Tu agiras en bon camarade, en père de famille prévoyant!

L'Homme de Confiance communique:

Envoi d'étiquettes aux différents Comités locaux de la Croix-Rouge Française, ou à l'homme de confiance.

Beaucoup trop de camarades envoient leurs étiquettes à des Comités de Croix-Rouge, soit métropolitains, soit coloniaux, auxquels ils ne sont nullement rattachés par leur domicile.

Ces demandes de colis ne peuvent recevoir satisfaction malgré la bonne volonté et le dévouement des organisateurs de ces Comités.

Le communiqué numéro 88 de la Direction des Prisonniers de Guerre prévoit que les prisonniers nécessitent pourront soit directement, soit par l'intermédiaire de leur famille envoyer leurs étiquettes au Comité local de leur domicile.

Ce communiqué est actuellement en vigueur et il a eu pour conséquence de contingerer d'une façon plus stricte la répartition des vivres entre les comités locaux.

Ceux-ci ne peuvent donc plus donner suite qu'aux demandes de colis émanant des prisonniers domiciliés dans le ressort de leur siège, et les étiquettes envoyées en dépit de ces prescriptions ne seront plus honorées.

De même, et toujours à raison du contingentement des denrées, l'homme de confiance ne perçoit plus aucun colis d'aucune œuvre d'assistance, il ne lui est donc plus possible de répondre aux nombreuses étiquettes qu'il reçoit.

Vols des Colis destinés aux Prisonniers de Guerre.

Quelques camarades se sont émus des vols de colis destinés aux Prisonniers de Guerre.

La Direction des Prisonniers de Guerre vient de publier un communiqué sur la nouvelle procédure appliquée maintenant aux délinquants et sur les peines qui seront prononcées à leur rencontre.

La loi du 12 août 1942 stipule que les auteurs de ces délits seront déférés devant le Tribunal Spécial institué par la loi du 24 avril 1941 sur les agressions nocturnes. La peine prononcée sera celle des travaux forcés à temps, et dans le cas où le voleur est employé dans un service contribuant au transport de ces colis, la peine sera des travaux forcés à perpétuité.

Aucune voie de recours n'est admise contre ces décisions.

Demande de renseignements.

Un de nos camarades s'était adressé au Comité International de la Croix-Rouge à Genève pour avoir des nouvelles de Mademoiselle Laure Bedlot, présumée à Rosendaël.

Cette personne est inconnue dans cette localité.

Le Comité de la Croix-Rouge reste à l'entière disposition du prisonnier (dont il a égaré le nom et le matricule) pour poursuivre ses recherches si le prisonnier peut donner des renseignements complémentaires sur cette personne tels que: lieu et date de naissance de cette personne, date des dernières nouvelles, noms et adresses de personnes susceptibles de donner une indication.

Transmission des réclamations.

Pour rendre plus claire la correspondance avec ses Services, l'Homme de Confiance rappelle:

— que les demandes des camarades doivent être transmises par l'homme de confiance du kommando.

— qu'il importe de mentionner le numéro postal du Kommando (numéro écrit au crayon de couleur sur la correspondance que vous recevez).

Rédacteur en Chef: Albert-Paul GRÉGOIRE. 25.551

